

sentier ou deux sont examinés, mais tout le territoire mis en jeu subit la comparaison qui est indispensable pour choisir avec sagesse la route dans laquelle nous voulons engager l'avenir de notre commerce et de nos populations.

Jusqu'ici, pour avoir employé uniquement des ingénieurs, nous avons tâtonné au sud, en longeant toujours la frontière, parce que l'ingénieur, fidèle à ses instincts et aux habitudes de son art, ne désire pas s'écarter des endroits où existent des habitations. Grave erreur qui nous a empêché de songer à la partie nord et habitable de notre vaste domaine.

Il ne s'est rien fait de vraiment raisonnable dans le monde pour les entreprises de ce genre, lorsque l'ingénieur n'a pas été précédé du géographe.

Prenons donc une vue d'ensemble avant de nous arrêter sur un point particulier. Ne faisons plus les choses à rebours comme depuis cinq ou six ans.

Pourquoi avoir en quelque sorte décrété que le terrain au nord de la Saskatchewan doit être mis hors de concours? Parce qu'il est au nord? Etrange argument! C'est lui qui renferme les plus riches plaines, les plus grasses vallées, les plus larges forêts, les meilleures et les plus longues rivières, tandis que le sud, qui n'est guère plus peuplé, est pauvre et nu, et coupé en deux par un désert de cent lieues qui avoisine la république américaine.

On a fait valoir surtout la nécessité d'aboutir à la prise de la Tête-Jaune pour franchir les Montagnes-Rocheuses. Que ne s'est-on donné la peine de visiter celle de la rivière à la Paix, qui est de douze cents pieds moins élevée—mais qui est laissée en blanc sur les fameuses cartes de "notre Pacifique" proposé!

Sous prétexte de créer une contrée agricole, on trace le chemin dans les prairies les plus impropres à l'agriculture, où le bois manque, où l'eau est en quelque sorte inconnue, et on y ajoute cette horrible pointe du désert américain, large de cent lieues au moins, qui touche à la Saskatchewan, et auprès de laquelle le Sahara serait un paradis. Voilà l'œuvre des arpenteurs. Ils ont fait ce qu'on leur demandait, ou plutôt ce qu'ils ont cru qu'on leur demandait de faire.

Et puis, de l'Ottawa à Manitoba, comme on a eu soin de choisir la lisière rocaillieuse, à jamais impraticable, qui frôle le Nipissing et tombe dans le lac Supérieur! Toujours pour serrer le sud de plus près! Il est si bon de se laisser mener par le préjugé populaire et de tâcher de nous ranger au sud dans un pays sans valeur, plutôt que de pousser au nord où tout se présente dans des conditions quatre fois préférables!

Trois millions de piastres ont été dépensées en exploration. Un homme instruit, un géographe, un homme d'Etat pouvaient, en deux mois de lecture et de consultation des cartes, prévenir ce gaspillage qui n'a rien produit de nouveau. Avant les rapports désormais tristement célèbres des ingénieurs du Pacifique canadien, nous avions cent volumes, la plupart savamment écrits, sur les territoires du nord-ouest et du nord du Canada. Il y a gros à parier que personne ne s'est donné la peine de les ouvrir. On a cru qu'il fallait envoyer des Christophe Colomb et des Jacques Cartier à la découverte de ces terres inconnues. Cette dépense inutile de trois millions est le triomphe de l'imprévoyance.

Remontons aux sources. De quoi s'agit-il? De mettre en communication la Colombie anglaise et nos provinces de l'Atlantique. Eh! bien, le chemin le plus long, le moins propre à être colonisé, se trouve au sud—et il longe la frontière américaine—et le commerce qu'il apporterait de l'Ouest irait naturellement à Portland et à New-York. Voilà le résultat que nous nous préparons.

Si, au contraire, on renonçait aux préjugés qui nous étouffent, on adopterait la route la plus courte, la plus droite et celle qui, sur tout son parcours, sauf de petites localités, est merveilleusement facile et d'un sol avantageux à tous égards—sans compter que les Américains ne pourraient ni la saisir en temps de guerre ni en dé-

tourner le commerce à leur profit pendant la paix.

Veillez, lecteur, suivre sur la carte le tracé que voici :

De Halifax à Québec, l'Intercolonial est en activité. De Québec ou des Trois-Rivières, en remontant le Saint-Maurice et dépassant la hauteur des terres. Vous coupez ensuite les rivières qui se déchargent dans la baie d'Hudson, vous tenant aussi près que possible de la hauteur des terres, et votre ligne atteint l'extrémité nord du lac Winnipeg. De là vous allez frapper la Saskatchewan au Grand-Rapide, vous suivez la vallée de la rivière du lac Rouge, puis vous touchez la rivière au Castor et l'Athabasca, d'où vous vous dirigez sur la rivière à la Paix qui vous mène à travers la passe de ce nom dans les Montagnes-Rocheuses jusqu'au Pacifique, en face des îles fertiles et riches de la Reine-Charlotte.

Que ce projet ne vous paraisse pas chimérique. Il est non-seulement exécutable, mais il coûterait meilleur marché que tout autre et il traverse un pays complètement habitable. En un mot, il est basé sur la nature même, et tôt ou tard on y viendra.

L'homme porte en lui une maladie de l'imagination qui s'appelle le préjugé. Nous en avons eu des exemples qui ne devraient pas être oubliés.

Il a été question pendant longtemps de savoir si les animaux, tels que bœufs, vaches, chevaux, pourraient subsister au Canada. Un jour, on nous en a envoyés, et ils ont réussi comme on sait. Plus tard, on a soutenu que si la population prenait du développement, il n'y aurait pas assez de terres cultivables pour la nourrir. En réponse à ces absurdités qui ont été monnaie courante pendant deux siècles, nous fournissons aujourd'hui à l'Europe de la viande et du grain pour la nourrir.

Mais, dira-t-on, les étrangers peuvent se tromper sur notre compte. Fort bien, tout comme nous pouvons nous tromper sur le Nord-Ouest.

Néanmoins, voyons ce que les Canadiens eux-mêmes ont pensé et dit de leur propre pays. Il n'y a pas cinquante ans que nous regardions comme absolument inhabitables les vallées du Saguenay, du Saint-Maurice et même un peu de l'Ottawa. Le préjugé populaire veut que plus on se dirige au nord, plus le froid soit grand et moins bonne la terre. C'est absurde, mais on le croit.

A mesure que la colonisation s'empare de la zone productive du nord, la lumière se fait dans notre esprit; pourtant, il est toujours connu qu'à quelques milles de nouvelles habitations, commence le pays des ours blancs et des Esquimaux! Nous ne voulons absolument croire que ce qui nous crève les yeux.

Que serait-ce donc si nous reproduisions ici les nombreux textes des voyageurs éclairés et des résidents du tracé indiqué ci-dessus?

Qu'on pense des vallées arrosées par les six ou sept belles rivières qui vont se jeter dans la baie d'Hudson et dans lesquelles les employés de la grande compagnie ainsi que plusieurs colons canadiens cultivent avec succès des céréales et des légumes? Au lac Abbitibi, par exemple, au-delà des sources du Saint-Maurice, un Canadien prétend qu'il cultive des terres égales à celles du Saint-Laurent.

Lorsque la ligne en question atteindra la pointe nord du lac Winnipeg, elle aura à sa gauche la province de Manitoba, et à sa droite le fleuve Nelson qui sort du lac Winnipeg pour se rendre à la baie d'Hudson. Ce cours d'eau énorme deviendra un jour une voie de commerce très-fréquentée, soit qu'on le canalise, soit qu'un chemin de fer suive sa vallée, parce que la baie d'Hudson est ouverte quatre mois de l'année et que Manitoba a besoin d'un port de mer.

Avançant toujours à l'ouest, nous entrons dans la "zone fertile" dont tout le monde a entendu parler, excepté les ingénieurs. Elle nous conduit, sur une étendue de huit cents milles, au pied des Montagnes-Rocheuses. Ce pays ne demande

que des bras pour devenir le grenier de la moitié du globe. Ajoutons que par le fleuve Mackenzie, qui est presque égal au Saint-Laurent, on peut avoir accès, six ou sept mois de l'année, à la mer du Nord, dans laquelle on pénètre facilement par le détroit de Behring.

Telle est, en substance, la brochure du général Hewson. Elle se recommande à l'attention de nos hommes publics.

Le chemin en question serait l'épine dorsale de l'empire canadien, puisque, placé au milieu de notre territoire, il finirait par être peuplé des deux côtés et nous maintiendrait indépendant des Etats-Unis. Nous sommes la Russie de l'Amérique; développons-nous comme la Russie d'Europe; il nous restera encore au nord une Sibérie pour compléter la comparaison.

PAUL PETIT.

LE CONSEIL LÉGISLATIF

Le Conseil législatif, qui avait joué depuis le commencement de la session le rôle effacé qu'il a coutume de jouer, est entré en scène la semaine dernière, monté sur ses plus grands chevaux et porteur d'allures tout à fait guerrières. Il a tout de suite attiré l'attention, et tous les regards se sont tournés vers lui. On ne l'eût jamais cru capable d'une action aussi accentuée.

Il a commencé par ordonner une enquête sur l'affaire du contrat des *nut-locks*. C'était un premier coup au ministère, qui a refusé cette enquête, demandée d'abord dans l'Assemblée législative. Puis il a renversé sans pitié l'édifice si péniblement édifié par M. Joly au moyen des résolutions sur les chemins de fer. Ces résolutions, gagnées par le cabinet après une lutte opiniâtre dans laquelle il a failli plusieurs fois succomber, constituaient pour lui le principal résultat de la session.

Et ce n'est pas tout. Le Conseil est allé plus loin encore. Il ne s'était pas mis en frais de cette façon pour s'arrêter en si beau chemin. Il a porté le coup de grâce au gouvernement en refusant son concours au bill des subsides, comme il l'avait déjà refusé aux résolutions des chemins de fer.

Le Conseil a incontestablement le droit de refuser de voter les subsides, mais l'exercice de ce droit constitue un acte extrêmement grave, qui doit être motivé par des circonstances exceptionnelles. Pour se résoudre à l'accomplir, il a fallu que les membres de la Chambre haute, si calmes, si sages, si bien connus pour leur modération, fussent convaincus que le pays est présentement dans une de ces situations exceptionnelles qui peuvent justifier de leur part une démarche aussi importante.

Cette nouvelle a causé un grand émoi. Il ne saurait y avoir de discussion et de commentaires, toutefois, que sur l'opportunité de la conduite du Conseil. Quant à son droit de refuser les subsides, il est incontestable.

Au fond, le ministère dépend de l'une et de l'autre Chambres. Si la confiance de la Chambre populaire lui est indispensable, la tolérance de la Chambre haute lui est également nécessaire. C'est de la Chambre populaire qu'il tient son pouvoir, mais il ne peut l'exercer sans l'assentiment de la Chambre haute. Celle-ci possède le droit de *veto* contre lui. Elle peut se faire obstacle, et obstacle insurmontable, puisqu'elle est un des rouages essentiels de la machine législative. Qu'elle refuse seulement son concours, et tout est suspendu; c'est le chaos. Le ministère se forme sans elle, mais il a besoin d'elle pour gouverner, pour subsister. La Chambre haute n'a pas sur lui le contrôle absolu de la Chambre basse, elle ne peut le forcer à résigner par un simple vote, mais elle peut le forcer à résigner en lui rendant la position intenable, en lui coupant les vivres. C'est ce qu'a fait le Conseil en rejetant le bill des subsides, qu'il a le pouvoir de rejeter comme tout autre bill.

On connaît la teneur de l'adresse votée à cette occasion par la majorité de la Chambre haute. Le Conseil déclare qu'il suspend les subsides jusqu'à ce que le lieutenant-gouverneur ait choisi de nou-

veaux ministres. Il paraît que les ministres actuels sont résolus à ne pas résigner, en dépit de ce vote du Conseil. On ne voit pas, cependant, comment ils pourraient gouverner sans argent. Naturellement, leur parti est furieux et voue le Conseil aux gémonies. Mais les conservateurs leur répondent que l'acte du Conseil est beaucoup moins autoritaire que celui de l'ex-gouverneur Letellier.

A. GÉLINAS.

ÇA ET LÀ

L'Europe n'a eu ni printemps ni été. La pluie n'a cessé de tomber durant les six premiers mois de l'année. Les moissons ont péri, privées du soleil qui leur donne la croissance et la vie. Quelques jours de chaleur les ont ranimées en France, mais le rapport est encore loin de suffire aux besoins de la consommation. Les vignes, déjà atteintes par le phylloxera, ont été ravagées par les orages. Le vin sera rare cette année, et la qualité n'aura rien de bien attrayant.

Mais le pays qui a été le plus malheureux a été l'Angleterre. Les orages et les inondations y ont tout détruit.

Il n'y a pas de doute que le malheur de l'Europe va faire le bonheur de l'Amérique. Jusqu'à quel point le Canada va-t-il en profiter? Les prix seront probablement meilleurs qu'ils n'auraient été si la récolte eut été abondante en Europe.

* *

Encore une semaine d'excitation qui vient de s'écouler, et c'est le Conseil législatif, d'ordinaire si tranquille, qui est cause de cette excitation. Depuis longtemps une rumeur sourde faisait croire que le Conseil législatif refuserait de voter les subsides. En général on n'y croyait pas. Cependant c'est fait. C'est l'hon. M. Ross qui a proposé les résolutions qui ont été adoptées à ce sujet. Les raisons de ce procédé grave et extraordinaire sont : 1. que le gouvernement Joly n'a pas tenu la promesse qu'il avait faite d'administrer avec économie les affaires du pays; 2. qu'il a dépensé des sommes d'argent considérables sans l'autorisation de la Chambre; 3. qu'il n'a pas pourvu aux moyens de faire face aux besoins du pays sans entamer le capital et augmenter la dette du pays; 4. qu'il ne possède pas une majorité suffisante pour gouverner avec sagesse.

Le Conseil législatif concluait au renvoi des ministres. Son Honneur le lieutenant-gouverneur ayant répondu qu'il ne pouvait pas se rendre au désir des honorables conseillers, mais qu'il espérait que le gouvernement trouverait le moyen de s'entendre avec le Conseil, on se demande maintenant ce qui va arriver. Si le gouvernement ne réussit pas à amener cette entente, les uns croient que M. Joly sera congédié; d'autres disent que c'est impossible, que M. Joly demandera alors des élections générales, afin que le Conseil soit obligé de se soumettre, si le peuple se prononce en faveur du gouvernement. D'autres pensent que si le Conseil persiste à refuser les subsides, M. Joly va suspendre le paiement de tous les salaires et de toutes les allocations.

* *

On lit dans la *Patrie* :

Les ouvriers de Québec et de Montréal ont dû apprendre avec joie que le gouvernement Joly, pour venir à leur secours et leur donner les moyens d'aller s'établir sur les terres nouvelles, avait fait passer un bill par lequel toute Société de colonisation aurait le droit d'avoir une somme égale à celle qu'elle obtiendrait des corporations ou des citoyens de ces deux villes jusqu'au montant de \$20,000, de manière à pouvoir donner à chaque colon \$120. Ainsi, toute société de colonisation qui pourra, par souscription ou autrement, prélever cinq ou dix mille piastres, aura le droit d'avoir du gouvernement la même somme. Cette loi a été faite exprès pour les ouvriers des villes de Québec et de Montréal, qui sont sans ouvrage et désirent s'établir sur les terres nouvelles, et elle est le résultat du mouvement entrepris l'année dernière par M. L.-O. David en faveur de la colonisation.

C'est le temps de reprendre l'œuvre qu'il avait commencée. On lui promet les avantages offerts par le gouvernement à ceux qui ne peuvent plus vivre dans les villes. Nous reviendrons sur ce sujet.